

# Comment nous contacter

**Institut technique Henri Maus**

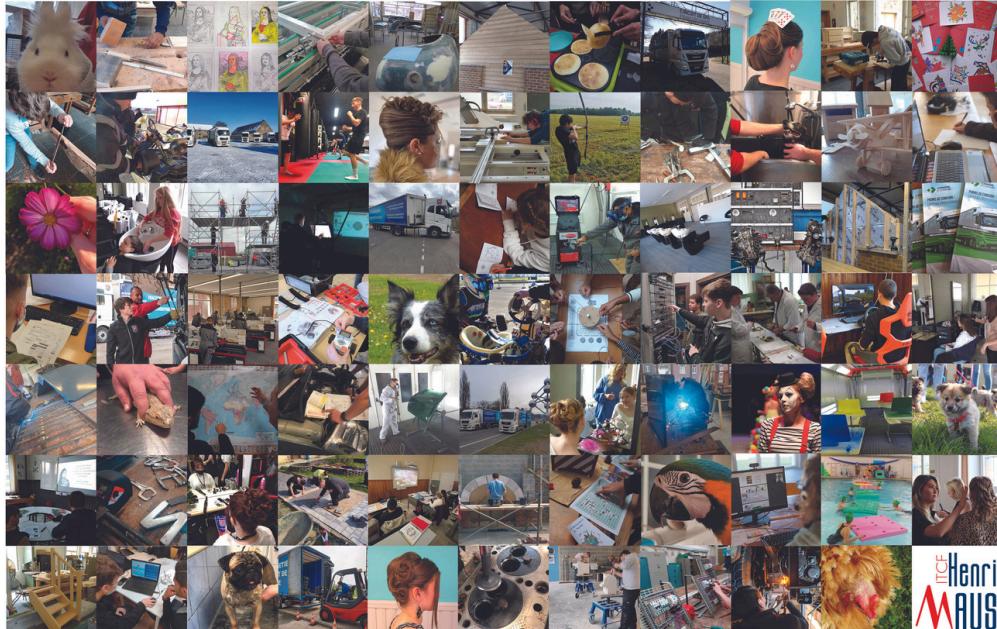
Trois implantations :

Chaussée de Louvain 92, 5310 ÉGHEZÉE  
Place de l'École des Cadets 4, 5000 NAMUR  
Rue des Bourgeois, 10/12, 5000 NAMUR

Téléphone : 081/25 50 80  
[secrétariat@itcfhenrimaus.be](mailto:secrétariat@itcfhenrimaus.be)

Pas encore décidée ? Consultez également notre offre d'options sur notre site !

[www.itcfhenrimaus.be](http://www.itcfhenrimaus.be)



## 2ème Différenciée



WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT

## Grille horaire

<b>2<sup>ème</sup> Différenciée</b>	<b>2D</b>
<b>Formation commune</b>	
<b>Philosophie et citoyenneté</b>	1
<b>Religion/morale/Philo et citoyenneté</b>	1
<b>Français</b>	6
<b>Mathématique</b>	6
<b>Histoire</b>	1
<b>Géographie</b>	1
<b>Langues modernes I : anglais ou néerlandais</b>	2
<b>Initiation scientifique</b>	2
<b>Education musicale</b>	1
<b>Education plastique</b>	1
<b>Education technologique</b>	5
<b>Education Physique</b>	5
<b>TOTAL</b>	<b>32</b>

## Le CEB ouvre des portes à votre enfant !

Le Certificat d'Études de Base est indispensable pour pouvoir orienter votre enfant vers des filières techniques ou générales de son choix. Certains évènements lors de sa scolarité en primaire l'ont empêché d'obtenir ce passeport.

La deuxième année différenciée est un cycle conçu pour aider votre enfant à obtenir le CEB. L'ambition de notre école est de prendre en compte les difficultés qui se sont présentées à votre enfant en primaire et lui donner les outils pour les surmonter. Pour cela, nous voulons lui donner l'envie d'apprendre, à son rythme. Des petits groupes-classes et une ambiance familiale dans nos locaux à Éghezée permettent de privilégier un enseignement plus individuel et de remédier aux compétences de base non atteintes en fin de primaires, particulièrement en français et en mathématiques.

Un investissement personnel de votre enfant dans sa scolarité, par l'intermédiaire d'un Projet Individuel d'Apprentissage (PIA), lui permettra d'acquérir les compétences qui n'avaient pas été atteintes en primaire et d'intégrer la 2<sup>ème</sup> commune.

